

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00130

Numéro SIREN : 302 221 148

Nom ou dénomination : SOCIETE D'EDITION DES NOUVELLES DE BORDEAUX ET DU SUD
OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2021 sous le numéro de dépôt 6222

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : LES NOUVELLES DE BORDEAUX

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial Autres	
	Immobilisations corporelles		2 438 102
	Immobilisations financières		309 935 305 995
		Total I	312 373 306 097
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	259 399
		Marchandises	3 979 3 992
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 268 1 111	
	Créances	Clients et comptes rattachés	18 522 30 865
		Autres	31 256 22 914
	Valeurs mobilières de placement		
	Disponibilités		
	Charges constatées d'avance	6 345 6 212	
		Total II 63 628 107 850	
		Total général (I + II) 376 002 413 947	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		37 000 37 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale		39 000 39 000
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		85 000 85 000
	Report à nouveau		(159 504) (291 099)
	Résultat de l'exercice		(126 036) 131 595
	Provisions réglementées		
	Total I	(124 540) 1 496	
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		269 531 132 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés		35 510 24 170
	Autres dettes		192 518 209 621
	Produits constatés d'avance		2 983 4 261
		Total III 500 542 412 451	
	Total général (I + II + III)	376 002 413 947	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

②

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies A bis</i> du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS LES NOUVELLES DE BORDEAUX		Néant <input type="checkbox"/> *
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210
	Production vendue { Biens	dont export et intracommunautaires	livraisons	215		214 65 137
		Services *		217		218 28 455
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230 669
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	94 261
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	13
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	9 632
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	140
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	110 963
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243)	244	439
	Rémunérations du personnel *				250	77 818
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 254
	Dotations aux amortissements *				254	974
	Dotations aux provisions				256	9 906
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259)	262	710
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	224 849
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(130 588)
Produits financiers (III)	280	4 445			294	
Produits exceptionnels (IV)					290	2 034
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 <i>octies</i>)	347)	300	1 927
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 <i>quinquies D</i>)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(126 036)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
	Divers* dont intérêts excédentaires 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	441	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies D</i>)	249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 <i>sexies</i>) 986	ZFU - TE (44 <i>octies</i> et <i>octies A</i>)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 <i>septies</i>) 981	JEI (44 <i>sexies A</i>)	989			
	ZRD (44 <i>terdecies</i>) 127	ZRR (44 <i>quindecies</i>)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 <i>duodecies</i>) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (44 <i>undecies</i>)	990			
	ZFANG (44 <i>quaterdecies</i>) 345	Investissements outre-mer	344			
	BUD (44 <i>sexdecies</i>) 992	Zone de développement prioritaire (44 <i>septdecies</i>)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies A</i>)	643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies B</i>)	645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies C</i>)	647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies D</i>)	648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354 125 595
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 343 .. 301 ..	dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372 125 595

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : LES NOUVELLES DE BORDEAUX

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens	65 137	60 918
	{ services	28 455	54 055
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	669	418
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	94 261	115 390	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)	13	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	9 632	11 526
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	140	5
	Autres charges externes	110 963	103 745
	Impôts, taxes et versements assimilés	439	9 736
	Rémunérations du personnel	77 818	75 217
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	14 254	14 239
	Dotations aux amortissements	974	6 726
	Dotations aux provisions	9 906	62 656
	Autres charges	710	1 165
	Total des charges d'exploitation (II)	224 849	285 014
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(130 588)	(169 624)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	4 445	4 876
	Produits exceptionnels (IV)	2 034	350 014
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	1 927	53 672
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(126 036)	131 595

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2020

(3)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS		LES NOUVELLES DE BORDEAUX				Néant <input type="checkbox"/>		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	5 762	412		414		416	5 762	
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	174 652	442		444		446	174 652	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	1 361	464		466	1 361	
Autres immobilisations corporelles	470	138 980	472	1 949	474		476	140 929		
Immobilisations financières	480	368 016	482	4 428	484		486	372 443		
TOTAL	490	687 409	492	7 738	494		496	695 147		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	5 762	502		504		506	5 762	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	174 652	532		534		536	174 652	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	262	554		556	262	
	Autres immobilisations corporelles	560	138 877	562	712	564		566	139 589	
	TOTAL	570	319 291	572	974	574		576	320 265	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
8										
9										
10										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596		585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise <u>LES NOUVELLES DE BORDEAUX</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	62 021	632	487	634		636	62 508
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650	10 398	652	9 419	654	634	656	19 183
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	72 420	682	9 906	684	634	686	81 692
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Dotations			Reprises						
Immobilisations Incorporelles		700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains		710		715		2			
Constructions		720		725		3			
Installations techniques, matériel et outillage		730		735		4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740		745		5			
Matériel de transport		750		755		6			
Autres immobilisations corporelles		760		765		7			
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III	DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	343 301	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995		
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996		
Déficits reportables			984	343 301					
Déficits de l'exercice			860	125 595					
Total des déficits restant à reporter			870	468 896					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381		
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380		
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		7 195	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		18 972	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LES NOUVELLES DE BORDEAUXNéant *Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019

Données en nombre de mois

1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

	Dont apprentis	376	
	Dont handicapés	657	
		651	
	Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL 1	106

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL 2	144

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL 3	152

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	
-----------------------------	--------------------------------------	-----	--

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF

0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026
Période de référence	024	016	
Date de cessation			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

1 (1)Néant

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)																				
Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	1	9	SIREN	3	0	2	2	2	1	1	4	8		
Dénomination de l'entreprise	LES NOUVELLES DE BORDEAUX																			
Adresse (voie)	15/17 RUE FURTADO																			
Code postal	3	3	8	0	0	Ville	BORDEAUX													
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901											NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS	902							
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903											NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS	904	400						
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :																				
Forme juridique	<input type="text"/>		Dénomination <input type="text"/>																	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>										% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>							
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>																		
Code postal	Commune <input type="text"/>																Pays <input type="text"/>			
Forme juridique	<input type="text"/>		Dénomination <input type="text"/>																	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>										% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>							
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>																		
Code postal	Commune <input type="text"/>																Pays <input type="text"/>			
Forme juridique	<input type="text"/>		Dénomination <input type="text"/>																	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>										% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>							
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>																		
Code postal	Commune <input type="text"/>																Pays <input type="text"/>			
Forme juridique	<input type="text"/>		Dénomination <input type="text"/>																	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>										% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>							
Adresse	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>																		
Code postal	Commune <input type="text"/>																Pays <input type="text"/>			
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :																				
Titre (2)	M <input type="checkbox"/>	Nom patronymique <input type="text"/>										Prénom(s)	Frédéric <input type="text"/>							
Nom marital <input type="text"/>										% de détention	40.00 <input type="text"/>	Nb de parts ou actions 200 <input type="text"/>								
Naissance :	Date 20/03/1972	N° Département 33000	Commune BORDEAUX	Pays FR <input type="text"/>																
Adresse :	N° 63	Voie Rue Malbec																		
Code postal	33800	Commune BORDEAUX	Pays FR <input type="text"/>																	
Titre (2)	M <input type="checkbox"/>	Nom patronymique <input type="text"/>										Prénom(s)	Lionel <input type="text"/>							
Nom marital <input type="text"/>										% de détention	40.00 <input type="text"/>	Nb de parts ou actions 200 <input type="text"/>								
Naissance :	Date 24/03/1966	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>																
Adresse :	N° 7	Voie Route de l'Eglise																		
Code postal	33140	Commune LOUPIAC	Pays FR <input type="text"/>																	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital) 1 (1)Néant *

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)	Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 1 9	SIREN	3 0 2 2 2 1 1 4 8
Dénomination de l'entreprise LES NOUVELLES DE BORDEAUX				
Adresse (voie) 15/17 RUE FURTADO				
Code postal 33800 Ville BORDEAUX				
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905		
Forme juridique	SA	Dénomination	LA GRANDE PRAIRIE	
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 1 8 6 3 3 5 0	% de détention 76.00		
Adresse	N° 1517	Voie	Rue FURTADO	
Code postal	33800	Commune	BORDEAUX	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Voie		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		
Forme juridique		Voie		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration sousscrise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:															
SAS LES NOUVELLES DE BORDEAUX MELLIER Frédéric 05.56.91.45.06															
SIRET	3	0	2	2	2	1	1	4	8	0	0	0	2	6	Mél : nouvellesbordeaux@yahoo.fr
Adresse du principal établissement:										Ancienne adresse en cas de changement:					
15/17 RUE FURTADO 33800 BORDEAUX															

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									

SIRET									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITÉ		Activités exercées EDITION DE PRESSE Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %*	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	125 595
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2. Plus-values									
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %			PV exonérées (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %								

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies									

Société d'investissement	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
--------------------------	--------------------------	--	--	--	--	---	--	--	--

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.									

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)									
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre									
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée									
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe									

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé					
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:							
APEX 32 Rue de Chabrol 75010 PARIS 10EME ARRONDISSEMENT Tél: 0153720000				Tél:							
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:								
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :				Date: Lieu:							
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné				Qualité et nom du signataire: M MELLIER Frédéric: Président							
				Signature :							

* Au niveau du cadre C, le montant du bénéfice taxé à 31 % ou à 33 1/3 % doit être porté dans la case « bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % ». Par ailleurs, il est demandé de préciser le taux d'IS appliqué en annexe libre de la liasse fiscale.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e			
			f			
			g			
			h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	86 891	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise LES NOUVELLES DE BORDEAUXAdresse 15/17 RUE FURTADO

33800

BORDEAUX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ①							
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ				ADRESSE COMPLÈTE			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)							
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7 aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	8 aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
**							

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Totaux	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :		
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice..... <u>2019</u> (total col. 9 + total col. 10) <u>10</u>		- de l'exercice... <u>2019</u> .. <u>10</u>
- de l'exercice précédent <u>10</u>		- de l'exercice précédent <u>10</u>
Nom et qualité du signataire		À <u>BORDEAUX</u>, le.....
M <u>MELLIER Frédéric</u>		Signature,
Président		

Néant

 PME au sens communautaire

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (COMPLÉMENT)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (UTILISATION DE LA VALEUR AUT « AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS)»

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – LISTE DES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire n° SIREN ou RNA et nom et adresse	Intermédiaire n° SIREN ou RNA et nom et adresse	Valeur de la contrepartie

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	302221148
Désignation du déclarant	LES NOUVELLES DE BORDEAUX 15/17 RUE FURTADO 33800 BORDEAUX 05.56.91.45.06
Code activité NAF	5814Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP	
Désignation du conseil	<input type="checkbox"/> Pas de conseil <input type="checkbox"/> Comptable <input type="checkbox"/> Cabinet Conseil <input checked="" type="checkbox"/> Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2020 ¹.

<p>Je soussigné(e),</p> <p style="text-align: center;">Identification du professionnel de la comptabilité</p>			
Dénomination :	APEX	N° SIRET :	
Adresse :	32 Rue de Chabrol 75010 PARIS 10EME ARRONDISSEMENT FR		
déclare que la comptabilité de			
Identification de l'entreprise adhérente			
Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF			
Transmis avec la déclaration de résultat			
Profession de l'adhérent			
Profession :			
adhérent du centre de gestion agréé			
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion			
N° Agrément :			
Désignation :			
Adresse :			
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.			
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.			
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			
Le :		A : Nom du signataire :	PARIS 10EME ARRONDISSEMENT MONSIEUR PHILIPPE PALLUD EXPERT COMPTABLE

Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête.

¹ Sauf si le cadre « Adhérent sans conseil » est rempli dans le tableau OGID00

**LES NOUVELLES DE BORDEAUX
ET DU SUD-OUEST
SAS au capital de 37.000 euros
15/17 rue Furtado
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 302 221 148**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le 28 décembre à dix-sept heures.

Les associés de la société « LES NOUVELLES DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST », SAS au capital de 37.000 euros, 15/17 rue Furtado, 33800 BORDEAUX, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation qui leur a été faite par le Président adressée à chacun d'eux.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur MELLIER Frédéric, Président, propriétaire de	200 actions
- Monsieur CHOLLON Lionel, propriétaire de	200 actions
- Monsieur LABORDE Sébastien, propriétaire de	<u>100 actions</u>
Total des parts représentées	500 actions

La totalité des parts est présente ou représentée.
Monsieur MELLIER Frédéric est Président de l'assemblée.
Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe PILLOT, Commissaire aux Comptes titulaire, est absent et excusé.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et approbation des comptes.
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice.
- Quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation a été remis à chacun des associés.
- Le rapport de gestion du Président.
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

**LES NOUVELLES DE BORDEAUX
ET DU SUD-OUEST
SAS au capital de 37.000 euros
15/17 rue Furtado
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 302 221 148**

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT RELATIF A L'EXERCICE 2019

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après le rapport de gestion relatif à l'exercice 2019 de notre société.

Le chiffre d'affaires passe de 114 973 euros en 2018 à 93 592 euros en 2019 et rencontre par conséquent une baisse de 21 383 euros soit - 18.6%.

Le poste lié aux abonnements a subi une augmentation 30 626 € soit +65.8 %; les ventes aux numéros ont augmenté à 56 160 € soit + 9% et les travaux d'impressions, eux, baissent de façon significative 3 516 € soit - 13.5% par rapport à 2018

Les annonces légales sont en baisses constantes de - 353.60 € soit -14.1%.

En revanche, le portage distribution n'existe plus sur cet exercice.

Enfin, les recettes de publicité sont en baisse cette année (- 1974.66 € soit (- 8.6%).

Ci-après, les éléments de détail :

REPARTITION PAR NATURE ET EVOLUTION

Activités (en €)	Net Déc-19	Net Déc-18	Ecart 19-18	Var. 19-18
Abonnements	30 626.26	18 471.95	12 154.31	+65.8%
Ventes au n°"Les nouvelles"	56 160.00	51 527.12	4 632.88	+9%
Travaux d'impression	3 516.41	4 067.12	-550.71	-13.5%
Annonces légales	2 159.04	2 512.064	-353.60	-14.1%
Portage distribution	0	4 846.40	-4 846.40	NS
Publicité	20 945.35	22 920.01	-1 974.66	-8.6%

Les charges externes et autres achats ressortent à 120 595 euros fin 2019 contre 115 271 euros sur l'exercice précédent, soit une augmentation de + 4.6 % (5 324 €). Les charges d'exploitation passent de 285 014 € en 2018 à 224 849 € en 2019 soit une variation en baisse de -21.1% (-60 165 €).

La masse salariale s'élève à 77 818 euros fin 2019 contre 75 217 euros en 2018, les charges sociales quant à elles passent à 14 254 euros fin 2019 contre 14 239 euros en 2018, soit une augmentation légère de 0.1%

Salaires et charges sociales représentent par ailleurs 32.3% du total des charges d'exploitation (224 849 €).

La dotation aux amortissements diminue de 974 euros en 2019 contre 6 726 euros en 2018, soit – 85.5%

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire à l'issue de cet exercice de (126 036 €) contre (131 595 €) constaté fin 2018.

Les perspectives sur 2021 :

A la vue de la situation désastreuse financière, nous n'avons pas pu continuer notre activité de publication de journal d'où l'arrêt des abonnements fin novembre 2019 avec le licenciement de 2 salariés, la démission d'un salarié, et avons accepté la demande de faire valoir leurs droits à la retraite de 2 salariés.

Affectation du résultat de l'exercice 2019

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice, soit – 126 036 euros au poste « Report à nouveau » ramenant celui-ci de -159 504 euros à -285 540 euros.

Je rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Conventions réglementées :

Je vous informe qu'une convention de prestation a été conclue avec la SAI LA GRANDE PRAIRIE à des conditions courantes et normales, et qu'en conséquence, elle n'entre pas dans le cadre de l'article L. 223-19 du Code de Commerce mais de celui de l'article L. 223-20 dudit code.

Informations légales :

Je vous informe qu'il n'y a pas eu de prise de participation en 2019 et que la caution solidaire ainsi que l'hypothèque consentie en 1997 sont toujours en vigueur.

Les comptes de l'exercice sont établis selon les mêmes règles d'évaluation que l'exercice précédent et sont conformes à la réglementation en vigueur.

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions ou explications complémentaires que vous jugerez utiles.

Voici, Messieurs les actionnaires, l'activité et les comptes de notre société pour l'année 2019 que je soumets à votre approbation.

Fait à Bordeaux, le 28 décembre 2020

Le Président

